

**Ministère de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Éducation Physique**

**Direction de la formation et de la recherche**

# **Régime des études et Régime des examens relatifs à la :**

**"Licence fondamentale en Éducation  
Physique"**

## **La Licence Fondamentale en Education Physique (LFEP)**

- Les études en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, mention : Licence appliquée en Éducation Physique durent six semestres comportant 180 crédits. Elles comprennent un ensemble cohérent d'unités d'enseignement (U.E) liées à la mention Education Physique.
  - Chaque semestre comprend 14 semaines de cours et de 5 unités d'enseignement représentant 30 crédits. Le volume horaire global de l'ensemble du parcours est de **2289** heures.
- Les unités d'enseignement sont subdivisées en deux types : unités obligatoires et unités optionnelles.
- Les unités d'enseignement obligatoires se déclinent en unités fondamentales et unités transversales.
- Les unités fondamentales sont liées à des disciplines qui correspondent à l'intitulé de la mention : Éducation Physique ; elles représentent le volet dominant de la formation du point de vue du volume horaire global des unités obligatoires et du nombre de crédits.

Les unités transversales constituent une formation complémentaire dans les domaines de l'informatique, des langues, de la culture entrepreneuriale, de l'initiation à la recherche et des droits de l'homme.
- Les unités d'enseignement optionnelles permettent à l'étudiant d'approfondir sa spécialisation ou de s'ouvrir à d'autres champs de connaissances. L'étudiant choisit les éléments relevant de l'unité optionnelle parmi une liste établie par l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique dont il relève et approuvée par le président de l'université. Cette liste est communiquée aux étudiants au début de chaque année universitaire.

L'intitulé de chaque unité, les matières et les contenus qui la composent, ainsi que le volume horaire global sont définis conformément aux tableaux suivants :

1<sup>ère</sup> année (L1)

Semestre 1					
UNITS D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES					
Enseignements obligatoires fondamentaux					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
UEep 1 : Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Histoire du sport et du mouvement olympique:</b> aperçu sur les principales étapes de l'évolution des APS dans le monde et en Tunisie.	21h			2
	<b>Psychologie de l'enfant</b>	21h	14h		3
	<b>Sciences de l'éducation :</b> éducation, pédagogie, didactique, enseignement ; système éducatif tunisien ; l'EPS : définition, objectifs et place dans le système éducatif et dans le sport en Tunisie	21h			2
UEep 2 : Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Anatomie :</b> notions fondamentales, étude descriptive et fonctionnelle du tronc.	21h	14		3
	<b>Physiologie :</b> les bases du mouvement, contrôles nerveux et musculaires du mouvement	21h	14		3
UEep 3 : Technologie et pratique des sports collectifs*	<b>Football ou rugby :</b> historique, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		2
	<b>Basket-ball :</b> historique, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
	<b>Handball :</b> historique, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
	<b>Volley-ball :</b> historique, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21		1
UEep 4 : Technologie et pratique des sports individuels	<b>Athlétisme :</b> cross : préparation ; saut en longueur : initiation et perfectionnement ; lancer de poids : initiation et perfectionnement ; historique et traitement didactique		42h		3
	<b>Gymnastique :</b> (expression corporelle et exercices au sol et sauts): Historique, initiation aux techniques fondamentales, règlement et traitement didactique.		42h		2
	<b>Natation :</b> historique, familiarisation et exercices préparatoires, initiation à deux styles de nage, règlement et traitement didactique <b>ou sport de raquette.</b>		21h		1
	<b>Sport de combat :</b> (historique, initiation aux techniques fondamentales, règlement et traitement didactique.		21h		1
Enseignements obligatoires transversaux					
UEep 5 : Culture des droits de l'homme et outils de traitement et de communication	<b>Français :</b> développement des capacités rédactionnelles et de la communication orale.		14h		1
	<b>Anglais :</b> acquisition du vocabulaire spécifique au sport et à l'éducation physique.		21h		1
	<b>Informatique :</b> familiarisation de l'étudiant avec l'ordinateur (connaissances de base sur les composants d'un ordinateur, fonctionnement, programme, internet...); apprentissage des logiciels les plus utilisés (traitement de texte et tableurs).		21h		2
	<b>Droits de l'homme</b>	14			1
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>		<b>427</b>			<b>30</b>

1<sup>ère</sup> année (L1)

Semestre 2					
UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES					
Enseignements obligatoires fondamentaux					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
UEep 1: Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Psychologie de l'adolescent</b>	21h	14h		3
	<b>Science de la motricité:</b> concepts de la motricité ; apprentissage et développement moteur, acte moteur ; les conduites motrices	21h	14h		3
UEep 2: Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Anatomie :</b> étude descriptive et fonctionnelle des membres supérieurs et inférieurs.	21h	14h		2
	<b>Physiologie :</b> bases énergétiques de l'exercice musculaire (métabolisme et sources d'énergie, régulation hormonale et exercice).	21h	14h		3
UEep 3 : Technologie et pratique des sports collectifs*	<b>Football ou rugby :</b> Règlement, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
	<b>Basket-ball :</b> Règlement, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
	<b>Handball :</b> Règlement, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
	<b>Volley-ball :</b> historique, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		21h		1
UEep 4 : Technologie et pratique des sports individuels	<b>Athlétisme :</b> vitesse et course de relais : initiation et perfectionnement ; courses d'obstacles et disque : initiation ; saut en hauteur : initiation et perfectionnement, règlement et traitement didactique		42h		2
	<b>Gymnastique :</b> expression corporelle, exercices au sol, barres parallèles, barres asymétriques et familiarisation aux anneaux : initiation aux techniques fondamentales et traitement didactique.		42h		2
	<b>Natation :</b> initiation aux techniques fondamentales des deux autres styles de nage et traitement didactique ou <b>sport de raquette.</b>		21h		1
	<b>Sport de combat :</b> (historique, initiation aux techniques fondamentales, règlement et traitement didactique.		21h		1
Enseignements obligatoires transversaux					
UEep 5 : Culture des droits de l'homme et outils de traitement et de communication	<b>Français :</b> acquisition du vocabulaire spécifique aux domaines du sport et de l'EP.		14h		1
	<b>Anglais :</b> traitement de texte		14h		1
	<b>Informatique :</b> perfectionnement des compétences d'exploitation des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point).			21h	2
	<b>Droits de l'homme</b>	14h			1
UEep 6 : Unité d'enseignement optionnelle	Education physique fondamentale		42 h TD		4
	Activités physiques adaptées				
	Aérobic				
	Techniques de renforcement musculaire				
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>			<b>455</b>		<b>30</b>

Semestre 3					
<i>Enseignements obligatoires fondamentaux</i>					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
<b>UEep 1:</b> Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Psychologie cognitive</b> : cognition et motricité ; acquisition motrice et transfert ; mémoires et processus attentionnels ; apprentissage et motivation.	21h	14h		2
	<b>Sociologie</b> : objet, méthodes et domaine ; les fondateurs ; les courants de la sociologie contemporaine ; approches de la socialisation : incorporation du social et socialisation du corps.	21h			2
<b>UEep 2:</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Cinésiologie</b> : connaissances des postures et attitudes sportives.	21h			2
	<b>Physiologie</b> : les adaptations à l'exercice cardiovasculaire, respiratoire et métaboliques.	21h	14h		3
<b>UEep 3 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'éducation physique (1)</b> : notions fondamentales sur l'enseignement de l'EP ; action pédagogique, situation d'enseignement ; programme, programmation, progression, projet en EPS ; les objectifs en EPS	21h	14h		4
	<b>Initiation à la pratique pédagogique en EPS</b> : les techniques d'élaboration des outils pédagogiques (fiches, journal, bilans, grilles) ; la période précyclique (séance de prise de contact, tests d'aptitudes physiques, mise en condition physique) ; organisation de l'enseignement (formes d'organisation, formations, évolutions) ; conception et réalisation d'un échauffement.			21h	2
<b>UEep 4 :</b> Technologie et pratique des sports individuels et des sports collectifs	<b>Sports individuels : Athlétisme</b> : demi fond : perfectionnement ; triple saut : initiation et perfectionnement ; javelot : initiation, règlement et traitement didactique ; <b>Gymnastique</b> : exercices au sol, poutre et barre fixe ; familiarisation au cheval arçons : initiation aux techniques fondamentales et traitement didactique ; <b>Sport de combat</b> : (historique, initiation aux techniques fondamentales, règlement et traitement didactique.		63h		3
	<b>Sports collectifs : Football et Rugby</b> : perfectionnement technico-tactique et traitement didactique ; <b>Basket-ball</b> : perfectionnement technico-tactique et traitement didactique ; <b>Handball</b> : perfectionnement technico-tactique et traitement didactique ; <b>Volley-ball</b> : Règlement, initiation aux techniques fondamentales, comportement technico-tactique et traitement didactique.		105h		4
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>					
<b>UEep 5 :</b> Culture entrepreneuriale et Outils de communication	<b>Anglais</b> : développement des capacités rédactionnelles et de la communication orale.		21h		2
	<b>Culture de création d'entreprises</b>	21h			2
<b>UEep 6 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	Education physique fondamentale		21 h TD		4
	Activités physiques adaptées				
	Aérobic				
	Techniques de renforcement musculaire				
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>			<b>399</b>		30

Semestre 4					
Enseignements obligatoires fondamentaux					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
<b>UEep 1 :</b> Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Sociologie des APS</b> : objet, méthodes et domaines ; apparition du sport moderne ; fonction des APS ; APS et violence ; sport et dopage ; sport et médias (spectacles) ; sociologie critiques du sport.	21h			2
	<b>Psychologie sociale</b> : objet d'étude et domaines de recherche. Apport de la sociologie, de la psychologie et relation avec la pédagogie. Relations sociales. Interactions motrices ; relations pédagogiques ; dynamique du groupes ; communication sociale ; communication motrice ; apprentissage social ; apprentissage moteur ; mesure des relations sociales : la méthode sociométrique	21h	14h		3
<b>UEep 2 :</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Biomécanique humaine</b> : Introduction générale (objectifs, tâches, domaines d'application...), mesures anthropométriques, modélisation du corps humain et appareillages.	21h			2
	<b>Physiologie</b> : les adaptations à l'exercice physique en fonction du sexe et de l'âge.	21h	14h		2
<b>UEep 3 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'EP (2)</b> : programmations (annuelle, cyclique, séance) aspect techniques et pratique ; cycle (comment construire la programmation d'un cycle) ; séance : structure et contenu ; évaluation : définition, fonction, objectifs, formes, moment, critères, séances compétition.	21h	14h		2
	<b>Initiation à la pratique pédagogique en EPS</b> : la mise en place, présentation et conduite d'une situation d'apprentissage ; la communication ; mise en place, présentation et conduite d'un jeu			21h	2
<b>UEep 4 :</b> Technologie et pratique des sports individuels et de la spécialité	<b>Athlétisme</b> : traitement didactique des activités athlétiques		21h		2
	<b>Gymnastique</b> : traitement didactique des activités.		21h		2
	<b>Théorie de la spécialité</b> : méthodologie de l'entraînement dans la spécialité sportive choisie.		14h		1
	<b>Pratique de la spécialité</b> : approfondissement des compétences techniques en rapport avec la spécialité sportive choisie.		28h		2
Enseignements obligatoires transversaux					
<b>UEep 5 :</b> Culture entrepreneuriale et outils de traitement, de communication et de recherche	<b>Anglais</b> : approfondissement des capacités rédactionnelles et de la communication. Accès à la recherche bibliographiques en anglais.		21h		2
	<b>Culture générale</b>	21h			2
	<b>Cultures de création d'entreprise</b>	21h			2
<b>UEep 6 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	Education physique fondamentale		21h TD		4
	Activités physiques adaptées				
	Aérobic				
	Techniques de renforcement musculaire				
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>			<b>336</b>		<b>30</b>

Semestre 5					
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					
Enseignements obligatoires fondamentaux					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
<b>UEep 1 :</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Physiologie:</b> évaluation et entraînement sportif.	21h	14h		4
	<b>Biomécanique :</b> caractéristiques cinématiques et dynamiques du mouvement. Exemples des pratiques sportives.	21h	14h		3
<b>UEep 2 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'EP (3) :</b> évaluation : techniques et grilles ; traitement didactique des disciplines sportives ; projet pédagogique en EPS	21h	14h		4
	<b>Stage préparatoire à l'enseignement de l'EPS</b>		56h		3
<b>UEep 3 :</b> Technologie et pratique de la spécialité	<b>Théorie de la spécialité :</b> méthodes de développement des ressources de l'athlète en rapport avec les exigences de la performance dans la spécialité sportive choisie.		21h		2
	<b>Pratique de la spécialité :</b> approfondissement des compétences techniques et tactiques en rapport avec la spécialité sportive choisie.		42h		3
Enseignements obligatoires transversaux					
<b>UEep 4:</b> Initiation à la recherche en APS	<b>Méthodologie de recherche</b>	21			2
	<b>Informatique</b>			21	2
	<b>Statistique</b>	21	14		3
<b>UEep 5 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	Education physique fondamentale	21 h TD			4
	Activités physiques adaptées				
	Aérobic				
	Techniques de renforcement musculaire				
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>		<b>322</b>			<b>30</b>

Semestre 6					
Enseignements obligatoires fondamentaux					
UNITES	MATIERES & CONTENU	CM	TD	TP	Crédits
UEep 1 : Culture, sciences humaines et juridiques	<b>Législation</b> : la fonction publique (statut, missions des fonctionnaires de l'EP et du sport, insertion et perspectives de promotion professionnelle), droit et politique du sport (principes législatifs en matière d'organisation des activités sportives en Tunisie).	21h			2
	<b>Psychophysiologie</b> : apport des neurosciences dans l'analyse des conduites motrices : perception, latéralité, émotions et stress, chronopsychologie.	21h	14h		2
	<b>Psychologie du sport</b>	21h			2
UEep 2 : Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'EP (4)</b> : analyse de l'action de l'enseignant : comportement de l'enseignant, méthodes et style de l'enseignement, gestion de l'enseignement ; observation et analyse de l'enseignement.	21h	14h		2
	<b>Stage préparatoire à l'enseignement de l'EPS</b>		56h		4
UEep 3 : Technologie et pédagogie de la spécialité	<b>Théorie de la spécialité</b> : fondements de la planification et de la programmation de l'entraînement sportif, différentes démarches d'évaluation en rapport avec les objectifs d'étapes de la préparation sportive.		14h		2
	<b>Pédagogie de la spécialité</b> : développement des compétences didactiques et pédagogiques de la spécialité.		42h		3
UEep 4 : Education physique et santé	<b>Secourisme</b> : notions fondamentales et techniques d'intervention.	7h		21h	2
	<b>Hygiène et nutrition</b> : connaissances fondamentales sur l'hygiène de vie et de santé	21h			2
Enseignements obligatoires transversaux					
UEep 5 : Initiation à la recherche en APS	<b>Méthodologie</b>	21h			3
	<b>Statistique</b>	21h	14h		2
UEep 6 : Unité d'enseignement optionnelle	Education physique fondamentale	21h TD			4
	Activités physiques adaptées				
	Aérobic				
	Techniques de renforcement musculaire				
<b>Volume horaire total et nombre de crédits</b>		<b>350</b>		<b>30</b>	

## Le régime des examens

L'évaluation des connaissances pour l'obtention de la Licence fondamentale en Éducation Physique et de la licence fondamentale en Activités Physiques Adaptées est basée sur :

- un régime d'évaluation mixte
- un régime d'évaluation par contrôle continu exclusivement

La liste des épreuves relatives aux différents régimes d'évaluation adoptés pour l'obtention de la Licence fondamentale en Éducation Physique, leurs durées, leurs natures ainsi que les crédits et coefficients attribués aux unités d'enseignement sont définis conformément aux indications des six tableaux suivants :

### 1<sup>ère</sup> année (L1)

Semestre 1											
UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES											
<i>Enseignements obligatoires fondamentaux</i>											
UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Crédits	coefficient	
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral	Pratique		ECUE	UE
UEep 1 : Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Histoire du sport et du mouvement olympique</b>	+			+	2h			2	1	1
	<b>Psychologie de l'enfant</b>	+	+		+	2h			3	2	
	<b>Sciences de l'éducation</b>	+			+	2h			2	2	
UEep 2 : Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Anatomie</b>	+	+		+	2h			3	1	1
	<b>Physiologie</b>	+	+		+	2h			3	1	
UEep 3 :  Technologie et pratique des sports collectifs	<b>Football ou rugby</b>	+	+	+					2	1	1
	<b>Basket-ball</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Handball</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Volley-ball</b>	+	+	+					1	1	
UEep 4 :  Technologie et pratique des sports individuels	<b>Athlétisme</b>	+	+	+					3	2	1
	<b>Gymnastique</b>	+	+	+					2	2	
	<b>Natation ou sport de raquette</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Sport de combat</b>	+	+	+					1	1	
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
UEep 5 :  Culture des droits de l'homme et outils de traitement et de communication	<b>Français</b>	+	+						1	1	1
	<b>Anglais</b>	+	+						1	2	
	<b>Informatique</b>	+		+					2	1	
	<b>Droits de l'homme</b>	+							1	1	

1<sup>ère</sup> année (L1)

Semestre 2

**UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES**

*Enseignements obligatoires fondamentaux*

UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Crédits	coefficient	
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral	Pratique		ECUE	UE
<b>UEep 1:</b> Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Psychologie de l'adolescent</b>	+	+		+	2h			3	1	1
	<b>Science de la Motricité</b>	+	+		+	2h			3	1	
<b>UEep 2:</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé.	<b>Anatomie</b>	+	+		+	2h			2	1	1
	<b>Physiologie</b>	+	+		+	2h			3	1	
<b>UEep 3 :</b> Technologie et pratique des sports collectifs	<b>Football ou rugby</b>	+	+	+					1	1	1
	<b>Basket-ball</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Handball</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Volley-ball</b>	+	+	+					1	1	
<b>UEep 4 :</b> Technologie et pratique des sports individuels	<b>Athlétisme</b>	+	+	+					2	2	1
	<b>Gymnastique</b>	+	+	+					2	2	
	<b>Natation ou sport de raquette</b>	+	+	+					1	1	
	<b>Sport de combat</b>	+	+	+					1	1	
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
<b>UEep 5 :</b> Culture des droits de l'homme et outils de traitement et de communication	<b>Français</b>	+	+						1	1	1
	<b>Anglais</b>	+	+						1	2	
	<b>Informatique</b>	+		+					2	1	
	<b>Droits de l'homme</b>	+							1	1	
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE</b>											
<b>UEep 6 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	<b>Unité optionnelle</b>	+	+	+					4		1

## Semestre 3

## UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES

*Enseignements obligatoires fondamentaux*

UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal			Crédits	coefficient		
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral		Pratique	ECUE	UE
<b>UEep 1 :</b> Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Psychologie cognitive</b>	+	+		+	2h			2	1	2
	<b>Sociologie</b>	+			+	2h			2	1	
<b>UEep 2 :</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Cinésiologie</b>	+			+	2h			2	1	2
	<b>Physiologie</b>	+	+		+	2h			3	1	
<b>UEep 3 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'éducation physique (1)</b>	+			+	2h			4	2	2
	<b>Initiation à la pratique pédagogique en EPS</b>	+	+		+	2h			2	1	
<b>UEep 4 :</b> Technologie et pratique des sports collectifs et individuels	<b>Athlétisme</b>	+	+	+					3	1	2
	<b>Gymnastique</b>	+	+	+							
	<b>Sport de combat</b>	+	+	+							
	<b>Football et Rugby</b>	+	+	+					4	1	
	<b>Basket-ball</b>	+	+	+							
	<b>Handball</b>	+	+	+							
	<b>Volley-ball</b>	+	+	+							
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
<b>UEep 5 :</b> Culture entrepreneuriale et Outils communication et de gestion	<b>Anglais</b>	+	+						2	2	1
	<b>Culture de création d'entreprises (1)</b>	+							2	1	
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE</b>											
<b>UEep 6 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	<b>Unité optionnelle</b>	+	+	+					4		1

## Semestre 4

## UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES

*Enseignements obligatoires fondamentaux*

UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Crédits	coefficient	
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral	Pratique		ECUE	UE
<b>UEep 1 :</b> Connaissances des APS par les sciences humaines et sociales	<b>Sociologie des APS</b>	+			+	2h			2	1	2
	<b>Psychologie sociale</b>	+	+		+	2h			3	2	
<b>UEep 2 :</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie	<b>Biomécanique humaine</b>	+			+	2h			2	1	2
	<b>Physiologie</b>	+	+		+	2h			2	1	
<b>UEep 3 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique et pédagogie de l'EP (2)</b>	+			+	2h			2	2	2
	<b>Initiation à la pratique pédagogique en EP</b>	+		+	+	2h			2	1	
<b>UEep 4 :</b> Technologie et pratique des sports collectifs, individuels* et de la spécialité	<b>Athlétisme</b>	+	+	+					2	1	2
	<b>Gymnastique</b>	+	+	+					2	1	
	<b>Théorie de la spécialité</b>	+	+		+	2h			1	2	
	<b>Pratique de la spécialité</b>		+	+					2	2	
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
<b>UEep 5 :</b> Culture entrepreneuriale et outils de traitement, de communication et de recherche	<b>Anglais</b>	+		+					2	2	1
	<b>Culture générale</b>	+							2	1	
	<b>Culture de création d'entreprises (2)</b>	+							2	1	
<b>UNITE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE</b>											
<b>UEep 6 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	<b>Unité optionnelle</b>	+	+	+					4		1

3<sup>ème</sup> année (L3)

Semestre 5											
UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES											
<i>Enseignements obligatoires fondamentaux</i>											
UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Crédits	coefficient	
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral	Pratique		ECUE	UE
<b>UEep 1 :</b> Connaissances des APS par les sciences de la vie et de la santé	<b>Physiologie</b>	+	+		+	2h			4	1	2
	<b>Biomécanique</b>	+	+		+	2h			3	1	
<b>UEep 2 :</b> Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	<b>Didactique de l'EP</b>	+			+	2h			4	2	2
	<b>Stage préparatoire à l'enseignement de l'EPS</b>	+	+	+					3	1	
<b>UEep 3 :</b> Technologie et pratique de la spécialité	<b>Théorie de la spécialité</b>	+			+	2h			2	1	2
	<b>Pratique de la spécialité</b>		+	+					4	1	
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
<b>UEep 4 :</b> Initiation à la recherche en APS	<b>Méthodologie</b>	+			+	2h			2	2	1
	<b>Informatique</b>			+					2	1	
	<b>Statistique</b>	+							2	1	
UNITE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE											
<b>UEep 5 :</b> Unité d'enseignement optionnelle	<b>Unité optionnelle</b>	+	+	+					4	1	1

3<sup>ème</sup> année (L3)

Semestre 6											
UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES											
<i>Enseignements obligatoires fondamentaux</i>											
UNITES	MATIERES	Contrôle Continu			Contrôle Terminal				Crédits	coefficient	
		Ecrit	Oral	Pratique	Ecrit	Durée	Oral	Pratique		ECUE	UE
UEep 1 : Culture et sciences juridiques	Législation	+			+	2h			2	1	3
	Psychophysiologie	+			+	2h			2	2	
	Psychologie du sport	+			+	2h			2	2	
UEep 2 : Théorie et pratique de l'intervention en éducation physique	Didactique et pédagogie de l'EP	+	+		+	2h			2	1	4
	Stage préparatoire à l'enseignement de l'EPS	+	+	+	<i>Conduite d'une séance d'EP suivie d'un entretien oral + présentation du dossier pédagogique</i>			4	2		
UEep 3 : Technologie et pédagogie de la spécialité	Théorie de la spécialité	+	+		+	2h			2	1	2
	Pédagogie de la spécialité	+	+	+	+	2h			3	2	
UEep 4 : Education Physique et santé	Secourisme	+		+	+	2h			2	1	1
	Hygiène et nutrition	+			+	2h			2	1	
<i>Enseignements obligatoires transversaux</i>											
UEep 5 : Initiation à la recherche en APS	Méthodologie	+			+	2h			3	2	1
	Statistique	+							2	1	
UNITE D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE											
UEep 6 : Unité d'enseignement optionnelle*	Unité optionnelle	+	+	+					4	1	1

## Régime des études et des examens

Le régime des études et le régime des examens de la licence fondamentale en éducation physique sont définis dans le guide unifié de l'utilisation du système des crédits et de passage dans le diplôme national de la licence dans les différents domaines de formation, mention, parcours et spécialités du système LMD (Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la technologie du 30 juin 2009 amendé le 15 septembre 2009.). En outre,

La moyenne de l'unité d'enseignement est, obligatoirement, calculée à partir des notes de toutes les matières de l'UE.

Pour les Matières Pratiques Sportives la moyenne est calculée comme suit :

$$[(\text{Ecrit} \times 1) + (\text{Oral} \times 1) + (\text{Pratique} \times 2)] / 4$$

L'assiduité à tous les enseignements relatifs à la "licence fondamentale en éducation physique" est obligatoire. L'étudiant qui s'absente à plus de quatre (04) séances par semestre et par matière, quelle que soit la nature des cours, est privé automatiquement de participer à l'examen de la session principale des matières auxquelles il s'est absenté.

Pour l'obtention de la "licence fondamentale en Éducation Physique", l'étudiant doit obligatoirement capitaliser, par une moyenne égale ou supérieure à 10/20, l'unité d'enseignement UEep 2 du semestre S6.

L'élément stage de préparation à l'enseignement de l'EPS Uep2 du semestre 5 est évalué par le régime du contrôle continu exclusif (sans session de rattrapage).

Le contrôle terminal sanctionnant le stage de préparation à la vie professionnelle (UEep 2 du semestre S6) est organisée à la fin du stage ; par conséquent il n'est pas prévu de session de rattrapage à cette épreuve.

Le contrôle terminal porte sur la conduite d'une séance d'EP suivie d'un entretien oral et de la présentation du dossier pédagogique par l'étudiant.

Le jury d'examen est composé :

- d'un enseignant de l'ISSEP,
- de l'enseignant de l'établissement scolaire responsable de l'encadrement de l'étudiant.

L'étudiant se verra attribuer par le directeur de l'établissement dont il relève un diplôme d'entraîneur conformément à ce qui suit :

- le Diplôme d'Entraîneur de 2<sup>ème</sup> Degré s'il a obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à douze sur vingt (12/20) aux éléments des unités d'enseignement (UEep 4 du semestre 4 et UEep 3 des semestres 5 et 6) se rapportant à la "technologie et pratique de la spécialité",
- le Diplôme d'Entraîneur de 1<sup>ème</sup> Degré s'il a obtenu une moyenne générale comprise entre (10/20 et 11.99/20) aux éléments des unités d'enseignement (UEep 4 du semestre 4 et UEep 3 des semestres 5 et 6) se rapportant à la "technologie et pratique de la spécialité".